

*Initiatives parlementaires*

emplois permanents que l'entreprise pourrait créer dans une économie en croissance.

De même, plus de 86 p. 100 des personnes qui bénéficient à la fois d'une formation et d'une expérience de travail ont dit qu'elles garderaient leur emploi actuel ou en obtiendraient un meilleur à cause de la formation qu'elles ont reçue.

Nous allons continuer de délaisser de plus en plus les programmes de soutien passif et nous consacrer au perfectionnement professionnel et à la formation pertinente. Le gouvernement est déterminé à aider les jeunes Canadiens à réaliser leur potentiel et à participer pleinement à la vie économique du pays.

C'est ainsi que nous avons engagé 296,4 millions de dollars dans une initiative de cinq ans pour convaincre les jeunes Canadiens de poursuivre leurs études. Les décrocheurs sont de plus en plus mis à l'écart dans la nouvelle économie de haute technologie, et nous voulons garder toujours davantage de jeunes dans le courant de la vie économique.

Nous avons étendu tous ces programmes, tout particulièrement ceux qui s'adressent aux jeunes. Nous continuons à consacrer davantage de ressources aux projets d'alternance travail-études, aux ateliers d'orientation au travail, à la Semaine canadienne de l'orientation et aux services de counselling. Nous avons également associé les entreprises, les travailleurs et les éducateurs à notre projet «L'École avant tout.»

Madame la Présidente, je sais que mon temps de parole achève, et c'est pourquoi je conclurai en disant ceci: en supposant que l'objectif à long terme du député d'Essex—Windsor est de donner de l'emploi aux chômeurs, et je suppose que c'est le cas, nul doute qu'il comprendra, même si nous divergeons d'avis sur la manière de favoriser la création d'emplois, que nous estimons pouvoir y parvenir en abaissant les taux d'intérêt, en réduisant l'intervention de l'État et en créant davantage d'occasions pour les entreprises avec l'aide de l'État.

Telle est la philosophie pour laquelle nous avons opté, et je puis assurer au député, comme vous le savez madame la Présidente, que nous voulons tous que le plus possible de chômeurs réintègrent la population active.

[Français]

**M. Jacques Vien (Laurentides):** Madame la Présidente, des faits nouveaux, nombreux et importants, sont survenus depuis que cette motion a été présentée il y a longtemps.

Depuis son élection, notre gouvernement n'a pas cessé d'améliorer ses programmes de formation et d'emploi, avec l'aide et les conseils du secteur privé et des autres gouvernements. En janvier, nous annonçons une initiative historique prévoyant la mise en commun des efforts du gouvernement et du secteur privé. Comme cela ne s'est jamais fait, nous mettions sur pied la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre.

L'un des éléments les plus importants que nous ayons appris jusqu'ici est que les besoins de formation et d'emploi du Canada sont maintenant très différents de ce qu'ils étaient il y a quelques années.

• (1450)

Pour nous situer dans le contexte de ces changements spectaculaires, il serait peut-être utile de scruter quelque peu le passé. Lorsque le gouvernement a porté son attention vers le problème de l'évolution de la main-d'oeuvre au Canada en 1988, nous avons tiré plusieurs conclusions. Ces dernières ont été regroupées dans un énoncé de politique intitulé «Le nouveau mode d'emploi» qui a été déposé à la Chambre des communes en avril 1989.

La Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre énoncée dans «Le nouveau mode d'emploi» prévoyait que dans les années 1990, la main-d'oeuvre devrait faire face à de nouvelles réalités. La principale d'entre elles est qu'à l'échelle du pays, le niveau de formation ne permet plus de répondre aux exigences de la nouvelle décennie.

Nous traversons actuellement une période difficile sur le plan économique. Les programmes de formation et d'emploi que nous élaborons aujourd'hui tiennent compte des nouvelles réalités. L'une d'entre elles est que le Canada doit investir plus d'efforts et d'argent pour former une main-d'oeuvre beaucoup plus spécialisée. Nous nous heurtons à une autre réalité, celle de la mondialisation des marchés qui nous obligera à concurrencer le reste du monde pour vendre nos produits et services. À mesure que s'ouvriront les portes du marché international, les occasions se feront de plus en plus nombreuses, mais uniquement pour les Canadiens qui auront acquis les compétences voulues.